

Rapport public Parcoursup session 2024

Organisme de formation-Centre de formation d apprentis de ECOLE SUPERIEURE DU LEMAN - THONON LES BAINS - BTS - Services - Gestion de la PME - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mardi 01 octobre 2024.

Organisme de formation-Centre de formation d apprentis de ECOLE SUPERIEURE DU LEMAN - THONON LES BAINS - BTS - Services - Gestion de la PME - en apprentissage (33810)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
Organisme de formation-Centre de formation d apprentis de ECOLE SUPERIEURE DU LEMAN - THONON LES BAINS - BTS - Services - Gestion de la PME - en apprentissage (33810)	Jury par défaut	Tous les candidats	12	54	12

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Étude des résultats scolaires	Résultats et appréciations des bulletins de classe de première et terminale	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Attitude et autonomie	Appréciations des bulletins de classe de première et terminale, avis du conseil de classe	Très important
Savoir-être	Implication	Taux d'absentéisme, justification des absences	Essentiel
	Attitude	Appréciations et avis du conseil de classe	Essentiel
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation	Projet argumenté, personnel et motivé	Très important
	Cohérence du projet	Parcours de formation	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagements	Implication dans le monde professionnel et/ou associatif	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Ils ne sont pas pris en compte.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

L'examen des vœux est réalisé par une commission pédagogique. Chaque dossier de candidature est apprécié individuellement.

Les critères portent sur :

- le projet professionnel et la cohérence de la formation avec ce projet. Ce critère essentiel est évalué par le projet de formation motivé rédigé par le candidat.
- la clarté et la précision de l'expression écrite. Ce critère essentiel est évalué grâce à l'ensemble des documents rédigés par le candidat (projet de formation motivé, centres d'intérêts...). Le soin apporté par le candidat à la rédaction, au vocabulaire et à l'orthographe est ainsi étudié.
- l'engagement du candidat dans sa scolarité. Ce critère déterminant est apprécié avec les appréciations des enseignants dans les bulletins de notes et dans la fiche avenir. L'assiduité, le sérieux et l'autonomie sont des éléments clefs.
- la démarche volontaire vis-à-vis de la formation est un élément complémentaire : les informations collectées, la participation aux journées portes ouvertes et salons étudiants sont valorisées.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Le BTS est une formation professionnalisante qui propose aux diplômés d'intégrer le monde du travail ou de poursuivre leurs études. Cette formation est exigeante, elle requiert de l'organisation, du travail et de l'autonomie.

Aussi, une attention particulière est portée à l'ensemble des appréciations des bulletins, à la cohérence et à la formulation du projet de formation, qui doit être individuel, motivé et sincère. La régularité dans l'investissement, le comportement, la participation et l'assiduité sont pris en compte. La fiche avenir et le contenu des activités saisies par le candidat dans toutes les rubriques disponibles sont étudiés.

Il est demandé aux candidats de se renseigner sur la formation (contenus, attendus, modalités et débouchés) et de montrer un réel intérêt pour notre établissement dans leur projet. Une attention particulière doit être portée à la qualité de l'expression et de l'orthographe.

En cas de réorientation, le projet de formation doit être détaillé et argumenté.

Signature :

Christophe BANSARD,

Chef d'établissement de l'établissement Organisme
de formation-Centre de formation d'apprentis de
ECOLE SUPERIEURE DU LEMAN - THONON LES
BAINS